

---

**AVIS PUBLIC**  
**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

---

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité qu'il y aura séance extraordinaire à la salle municipale au 820, rue Saint-Alphonse à Lac-aux-Sables, ce **vendredi le 9 août 2024 à 10 heures**.

Le projet d'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1 Administration de la municipalité**
  - 1.1 Ouverture de l'assemblée
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  
- 2 Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire**
  - 2.1 Règlement 2024-608 - Modifiant le règlement de zonage 2013-518 et sa terminologie, concernant des ouvrages dans le littoral des lacs et cours d'eau - Adoption
  - 2.2 Règlement 2024-609 - modifiant le Règlement de zonage 2013-518 sur le calcul de la superficie des bâtiments complémentaires - Adoption du second projet
  
- 3 Autres sujets**
  - 3.1 Période de questions - Parole à l'assemblée (15 minutes)
  - 3.2 Levée de l'assemblée

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 5 août 2024.



Madame Manuella Perron, OMA  
Directrice générale et Greffière-trésorière